Document d'arpentage
No. ~~129~~ 158

Commune de Vendenheim **Lieu-dit** Dorf **Section** 10

Le dessin ne doit pas dépasser ce trait.

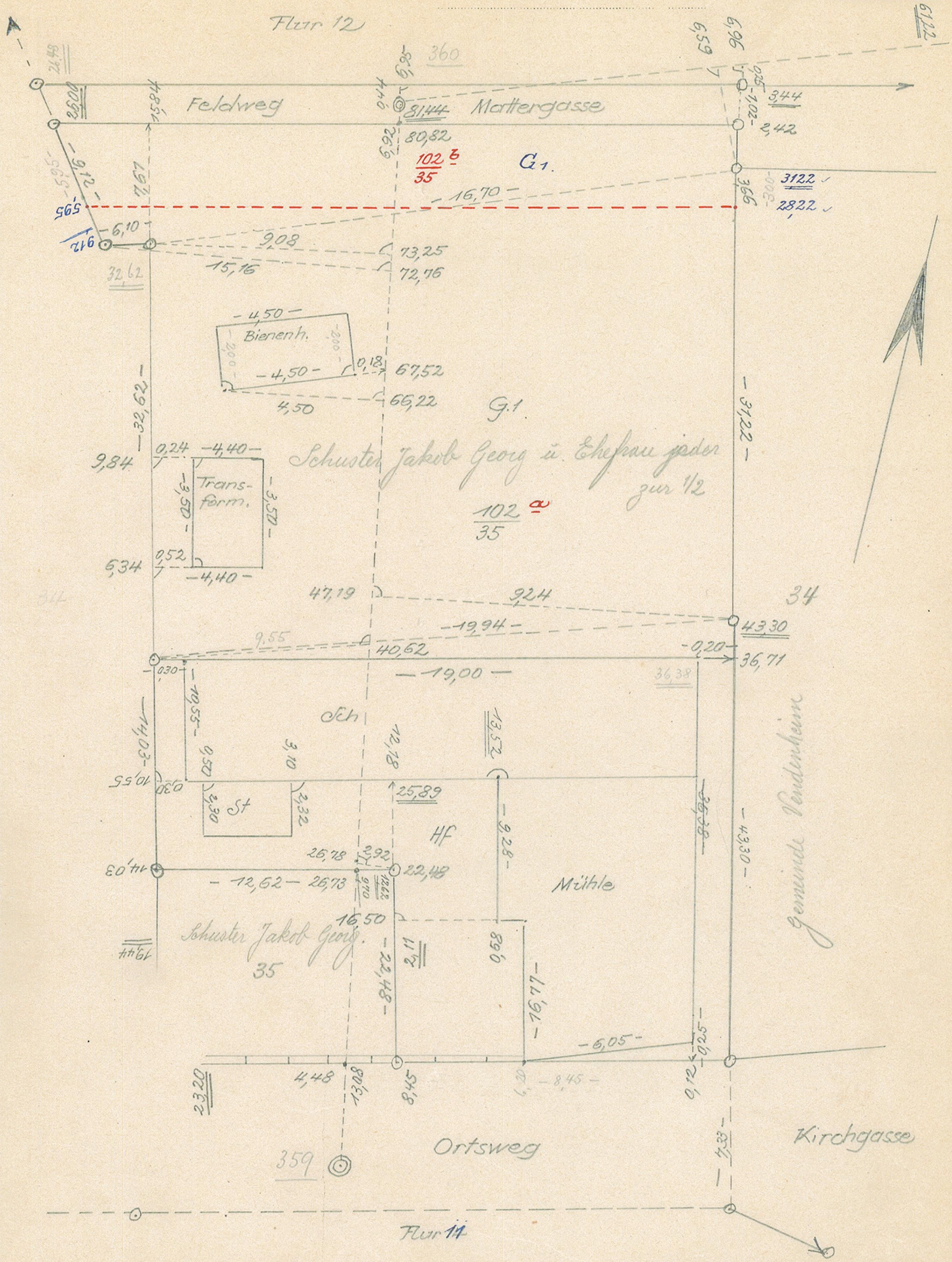

L'abornement de.... nouvelle.. limite.. est reconnu exact.

Je certifie avoir effectué personnellement le lever de la nouvelle situation, après abornement préalable, et en avoir dressé le présent croquis sur le terrain le 19 Oktober 19 41

l'ingénieur-géomètre diplômé Kurtzweck
Vermessungsassist.

Le croquis a été comparé avec la carte de conservation et la minute de l'état de sections.

Le contrôleur du Cadastre